



A quoi dois-je penser avant une hospitalisation ?

Préparer votre hospitalisation

Passer en revue les différents **points d'attention**.

Compléter aussi le passeport chirurgical si vous êtes opéré (e):

Passeport Préopératoire

Votre santé :

- _____ Rassemblez vos protocoles médicaux (résultats d'examens) et inscrivez-vous au Réseau Santé Wallon www.rsw.be
- _____ Établissez la liste de vos médicaments actuels
- _____ Notez vos allergies connues (iode, médicaments, insectes, pollen, aliments, etc.).
- _____ Établissez la liste de vos vaccins
- _____ N'oubliez pas de prendre soin de vos dents
- _____ Mentionnez vos opérations passées et si vous portez des prothèses (dentaires, prothèses métalliques, herniaires, pacemaker, etc.)
- _____ Indiquez toute autre pathologie.
- _____ Précisez si vous fumez, buvez de l'alcool ou consommez d'autres substances.
- _____ Désignez un mandataire (médecin généraliste ou un proche) pour accéder à votre dossier médical.
- _____ Préparez un numéro de téléphone d'un proche en cas d'urgence.



Gérer votre quotidien

- Assurez-vous que votre couverture auprès de votre mutuelle et/ou votre organisme assureur est à jour. Pensez à prendre une vignette ou les renseignements.
- Vérifiez si vous avez une assurance complémentaire ou hospitalisation, et pensez à faire la déclaration préalable.
- Renseignez-vous auprès de votre mutuelle, votre organisme assureur ou la Croix-Rouge sur les options de transport médical ou assisté. De même pour la location d'accessoires en cas de nécessité (béquilles, chaise roulante ...).
- Effectuez votre préadmission aux guichets ou en ligne. Vérifiez les options pour bénéficier d'une chambre individuelle si vous le souhaitez.
- Prévoyez des documents officiels près des organismes si l'hospitalisation risque d'être longue. Pensez à l'accès à vos comptes bancaires et autres services (poste, distributeur d'énergie, abonnement ...).
- N'oubliez pas votre carte d'identité et vérifiez la validation.
- Vérifiez que votre carte bancaire soit valide avant l'admission.
- Mettez vos documents familiaux importants en ordre et accessibles à une personne de confiance. (EX : contrat de location, dispositions testamentaires, legs, disposition en cas de fin de vie...)
- Prévoyez des soins pour votre animal domestique durant votre absence.
- Sécurisez votre maison ou confiez les clés à un proche
- Informez votre employeur ou le FOREM si vous êtes demandeur d'emploi.
- Informez votre correspondant si vous bénéficiez d'une aide du CPAS. Une aide supplémentaire pourrait vous être octroyée.
- Informez vos aides à domicile de votre hospitalisation



Le service social de la Citadelle peut vous assister avant votre admission.



Accès à l'hôpital :

- Documentez-vous sur la situation exacte de l'hôpital, les axes routiers qui y mènent, ainsi que la situation des parkings.
- Informez-vous sur les moyens de transport disponibles (bus, taxi ...)
- Renseignez-vous sur les heures d'accès pour vos visiteurs.

**Une brochure d'accueil et une brochure de sortie sont à votre disposition.
Pour plus d'informations, consultez notre site www.citadelle.be**

Notes :
